ÉTUDE DES CRÉDITS 2019 2020

Ministère de l'Énergie et des Ressources naturelles

Renseignements particuliers

Deuxième groupe d'opposition

Québec

TABLE DES MATIÈRES DES DEMANDES DE RENSEIGNEMENTS PARTICULIERS REQUISES PAR LE DEUXIÈME GROUPE D'OPPOSITION 2019-2020

QP		ONGLET
1.	VEUILLEZ DRESSER LA LISTE DE TOUS LES RAPPORTS (D'ÉVALUATION, DE VÉRIFICATION, D'ENQUÊTE OU AUTRES), ÉTUDES, AVIS, ANALYSE, ETC., PRODUITS PAR LE MINISTÈRE OU COMMANDÉS À UN ORGANISME OU UNE FIRME EXTERNE DANS LA DERNIÈRE ANNÉE EN INDIQUANT POUR CHACUN : A. LE SUJET ; B. LA OU LES RAISONS POUR LESQUELLES IL A ÉTÉ PRODUIT OU COMMANDÉ ; C. LES COÛTS RELIÉS À SA RÉALISATION ; D. LE NOM DE L'ORGANISME OU DE LA FIRME EXTERNE S'IL Y A LIEU	QS. 1
1. ÉNERGIE	VEUILLEZ INDIQUER QUELLES SOMMES ONT ÉTÉ ACCORDÉES EN 2018-2019 EN PRODUCTION ET UTILISATION D'ÉNERGIES RENOUVELABLES, VENTILER PAR PROJET ET PAR TYPE D'ÉNERGIE (ÉOLIEN, SOLAIRE, HYDROÉLECTRICITÉ, ETC.) A. COMBIEN ÉTAIENT DE NOUVEAUX PROJETS?	QS 1. ÉNERGIE
2. ÉNERGIE.	VEUILLEZ INDIQUER LES MONTANTS UTILISÉS EN TRANSPORT ET DISTRIBUTION D'ÉNERGIES RENOUVELABLES EN 2018-2019 ?	QS 2. ÉNERGIE
3. ÉNERGIE	COMBIEN DE PROJETS ONT ÉTÉ FINANCÉS DANS LA RECHERCHE POUR LE STOCKAGE D'ÉNERGIE RENOUVELABLE (BATTERIES OU AUTRES VECTEURS) ? A. QUELS ÉTAIENT LES MONTANTS ASSOCIÉS À CHAQUE PROJET?	QS 3. ÉNERGIE
4. ÉNERGIE	VEUILLEZ FOURNIR LES REVENUS DES VENTES D'HYDROÉLECTRICITÉ À L'EXTÉRIEUR DE LA PROVINCE DU QUÉBEC, VENTILÉS PAR RÉGIONS. A. DANS QUOI CET ARGENT SERAIT-IL INVESTI ?	QS 4. ÉNERGIE
5. ÉNERGIE	QUELS MONTANTS ONT ÉTÉ MIS POUR SUPPORTER L'INDUSTRIE DE L'ÉLECTRICITÉ VERTE DU QUÉBEC? A. QUELS ONT ÉTÉ LES PROJETS FINANCÉS?	QS 5. ÉNERGIE

QP		ONGLET
6. ÉNERGIE	COMBIEN COÛTE LE MAINTIEN DU SYSTÈME QUÉBÉCOIS DE PLAFONNEMENT ET D'ÉCHANGE DE DROITS D'ÉMISSION (SPEDE) ANNUELLEMENT ?	**QS 6. ÉNERGIE**
7. ÉNERGIE	COMMENT LA CONFORMITÉ DES ÉMETTEURS DE GAZ À EFFET DE SERRE SONT-ILS CONTRÔLÉS AFIN DE VÉRIFIER LEUR CONFORMITÉ AU MARCHÉ DU CARBONE ? B. COMBIEN D'ÉMETTEURS N'ÉTAIENT PAS CONFORMES ? 1) QUELLES ONT ÉTÉ LES CONSÉQUENCES ?	**QS 7. ÉNERGIE**
8. ÉNERGIE	EST-CE QUE LE GOUVERNEMENT POSSÈDE UNE ÉQUIPE D'EXPERTS INDÉPENDANTS EN ÉCOFISCALITÉ POUR LE CONSEILLER ET OPTIMISER LE RÉGIME FISCAL QUÉBÉCOIS DANS L'ATTEINTE DES OBJECTIFS EN TRANSITION ÉNERGÉTIQUE, EN ENVIRONNEMENT ET EN MOBILITÉ DURABLE ?	**QS 8. ÉNERGIE**
9. ÉNERGIE	QUELS ONT ÉTÉ LES PROJETS DE MODERNISATION DES RÉSEAUX D'ÉLECTRICITÉ ? VEUILLEZ DONNER LES MONTANTS ASSOCIÉS À CHAQUE PROJET ET LE TYPE DE MODERNISATION.	**QS 9. ÉNERGIE**
1. RESSOURCES NATURELLES	QUELLES SONT LES SUBVENTIONS OFFERTES À LA CONSOMMATION ET AU DÉVELOPPEMENT D'HYDROCARBURES AU QUÉBEC ? A. À QUEL MONTANT SE CHIFFRE CHACUNE D'ENTRE ELLES ?	**QS 1. RN**
1. MINES	OÙ ONT ÉTÉ INVESTIES LES REDEVANCES EN DROITS MINIERS VERSÉS PAR LES DIFFÉRENTES ENTREPRISES MINIÈRES ? A. QUELS PROJETS ONT-ILS SERVI À FINANCER ?	**QS 1. MINES**
2. MINES	QUELS ONT ÉTÉ LES MONTANTS PERÇUS DE LA TAXE SUR LES ÉMISSIONS ATMOSPHÉRIQUES ? A. QUELS SONT LES PROJETS QU'ILS ONT PERMIS DE FINANCER, ET CE AVEC HAUTEUR DU MONTANT ?	**QS 2. MINES**

QP		ONGLET
3. MINES	QUELS ONT ÉTÉ LES MONTANTS PERÇUS DE LA REDEVANCE SUR L'EAU ? A. QUELS SONT LES PROJETS QU'ILS ONT PERMIS DE FINANCER, ET CE AVEC HAUTEUR DU MONTANT ?	QS 3. MINES
4. MINES	QUELS ONT ÉTÉ LES MONTANTS PERÇUS DE LA TAXE SUR LES RÉSIDUS MINIERS ? A. QUELS SONT LES PROJETS QU'ILS ONT PERMIS DE FINANCER, ET CE AVEC HAUTEUR DU MONTANT ?	QS 4. MINES
5. MINES	QUELS ONT ÉTÉ LES MONTANTS PERÇUS DES COMPENSATIONS POUR LES MILIEUX HUMIDES ET HYDRIQUES ?	QS 5. MINES
6. MINES	QUELS ONT ÉTÉ LES MONTANTS PERÇUS DES COMPENSATIONS POUR LES HABITATS FAUNIQUES ? A. QUELS SONT LES PROJETS QU'ILS ONT PERMIS DE FINANCER, ET CE AVEC HAUTEUR DU MONTANT ?	QS 6. MINES
1. AUTRE	POUR TOUTES LES ACTIONS FINANCÉES DANS LE CADRE DES ACTIONS DU PLAN D'ACTION SUR LES CHANGEMENTS CLIMATIQUES 2013-2020, FOURNIR LES INFORMATIONS SUIVANTES : A. L'OBJECTIF DE RÉDUCTION OU D'ÉVITEMENT D'ÉMISSIONS DE GES EN 2017 ET EN 2018 – BASE ANNUELLE (EN MT C0 2); B. LE POTENTIEL DE RÉDUCTION OU D'ÉVITEMENT D'ÉMISSIONS DE GES EN 2020 – BASE ANNUELLE (EN MT C0 2); C. LE NOMBRE TOTAL D'ANALYSES ET DE PROJETS D'IMPLANTATION ACCEPTÉS PAR LE MINISTRE; D. LA RÉDUCTION ANNUELLE POTENTIELLE DES PROJETS ACCEPTÉS PAR LE MINISTRE (EN KT DE C0 2); E. LES INVESTISSEMENTS TOTAUX DES PROJETS (EN MILLIERS $); F. LES AIDES FINANCIÈRES TOTALES DU MINISTÈRE (EN MILLIERS $); G. LE COÛT MOYEN DES PROJETS SUR LA DURÉE DE VIE (EN $/TONNE); H. LE nombre d'emplois créés ou maintenus par ces investissements.	QS 1. AUTRE

QUESTION PARTICULIÈRE # 1 - QS

VEUILLEZ DRESSER LA LISTE DE TOUS LES RAPPORTS (D'ÉVALUATION, DE VÉRIFICATION, D'ENQUÊTE OU AUTRES), ÉTUDES, AVIS, ANALYSE, ETC., PRODUITS PAR LE MINISTÈRE OU COMMANDÉS À UN ORGANISME OU UNE FIRME EXTERNE DANS LA DERNIÈRE ANNÉE EN INDIQUANT POUR CHACUN :

A) LE SUJET ;
B) LA OU LES RAISONS POUR LESQUELLES IL A ÉTÉ PRODUIT OU COMMANDÉ ;
C) LES COÛTS RELIÉS À SA RÉALISATION ;
D) LE NOM DE L'ORGANISME OU DE LA FIRME EXTERNE S'IL Y A LIEU.

Cette question n'est pas pertinente au présent exercice.

QUESTION PARTICULIÈRE # 1 – QS Énergie

VEUILLEZ INDIQUER QUELLES SOMMES ONT ÉTÉ ACCORDÉES EN 2018-2019 EN PRODUCTION ET UTILISATION D'ÉNERGIES RENOUVELABLES, VENTILER PAR PROJET ET PAR TYPE D'ÉNERGIE (ÉOLIEN, SOLAIRE, HYDROÉLECTRICITÉ, ETC.) COMBIEN ÉTAIENT DE NOUVEAUX PROJETS?

Au 28 février 2019, aucune somme n'a été dépensée par le ministère de l'Énergie et des Ressources naturelles pour la production ou l'utilisation des énergies renouvelables.

QUESTION PARTICULIÈRE # 2 – QS Énergie

VEUILLEZ INDIQUER LES MONTANTS UTILISÉS EN TRANSPORT ET DISTRIBUTION D'ÉNERGIES RENOUVELABLES EN 2018-2019 ?

Aucun montant n'a été utilisé en transport et distribution d'énergies renouvelables en 2018-2019.

QUESTION PARTICULIÈRE # 3 – QS Énergie

COMBIEN DE PROJETS ONT ÉTÉ FINANCÉS DANS LA RECHERCHE POUR LE STOCKAGE D'ÉNERGIE RENOUVELABLE (BATTERIES OU AUTRES VECTEURS)?

A) QUELS ÉTAIENT LES MONTANTS ASSOCIÉS À CHAQUE PROJET?

Cette question relève de la compétence d'Hydro-Québec.

QUESTION PARTICULIÈRE # 4 – QS Énergie

VEUILLEZ FOURNIR LES REVENUS DES VENTES D'HYDROÉLECTRICITÉ À L'EXTÉRIEUR DE LA PROVINCE DU QUÉBEC, VENTILÉS PAR RÉGIONS.

A) DANS QUOI CET ARGENT SERAIT-IL INVESTI?

Cette question relève de la compétence d'Hydro-Québec.

QUESTION PARTICULIÈRE # 5 – QS Énergie

QUELS MONTANTS ONT ÉTÉ MIS POUR SUPPORTER L'INDUSTRIE DE L'ÉLECTRICITÉ VERTE DU QUÉBEC?

Au 28 février 2019, aucune somme n'a été dépensée par le ministère de l'Énergie et des Ressources naturelles pour le soutien de l'industrie de l'électricité verte.

A) QUELS ONT ÉTÉ LES PROJETS FINANCÉS?

Au 28 février 2019, aucun projet n'a été financé par le ministère de l'Énergie et des Ressources naturelles.

QUESTION PARTICULIÈRE # 6 – QS Énergie

COMBIEN COÛTE LE MAINTIEN DU SYSTÈME QUÉBÉCOIS DE PLAFONNEMENT ET D'ÉCHANGE DE DROITS D'ÉMISSION (SPEDE) ANNUELLEMENT ?

Le ministère de l'Environnement et de la Lutte contre les changements climatiques (MELCC) est responsable de l'application du Règlement concernant le système de plafonnement et d'échange de droits d'émission de gaz à effet de serre. Par conséquent, nous vous référons au MELCC pour cette question particulière.

QUESTION PARTICULIÈRE # 7 – QS Énergie

COMMENT LA CONFORMITÉ DES ÉMETTEURS DE GAZ À EFFET DE SERRE SONT-ILS CONTRÔLÉS AFIN DE VÉRIFIER LEUR CONFORMITÉ AU MARCHÉ DU CARBONE ?

A) COMBIEN D'ÉMETTEURS N'ÉTAIENT PAS CONFORMES ?

1) QUELLES ONT ÉTÉ LES CONSÉQUENCES ?

Cette question relève de la compétence du ministère de l'Environnement et de la Lutte contre les changements climatiques

QUESTION PARTICULIÈRE # 8 – QS Énergie

EST-CE QUE LE GOUVERNEMENT POSSÈDE UNE ÉQUIPE D'EXPERTS INDÉPENDANTS EN ÉCOFISCALITÉ POUR LE CONSEILLER ET OPTIMISER LE RÉGIME FISCAL QUÉBÉCOIS DANS L'ATTEINTE DES OBJECTIFS EN TRANSITION ÉNERGÉTIQUE, EN ENVIRONNEMENT ET EN MOBILITÉ DURABLE ?

Cette question n'est pas pertinente au présent exercice.

QUESTION PARTICULIÈRE # 9 QS Énergie

QUELS ONT ÉTÉ LES PROJETS DE MODERNISATION DES RÉSEAUX D'ÉLECTRICITÉ ? VEUILLEZ DONNER LES MONTANTS ASSOCIÉS À CHAQUE PROJET ET LE TYPE DE MODERNISATION.

Cette question relève de la compétence d'Hydro-Québec.

QUESTION PARTICULIÈRE # 1 – QS Ressources naturelles

QUELLES SONT LES SUBVENTIONS OFFERTES À LA CONSOMMATION ET AU DÉVELOPPEMENT D'HYDROCARBURES AU QUÉBEC?

A) À QUEL MONTANT SE CHIFFRE CHACUNE D'ENTRE ELLES?

Le ministère de l'Énergie et des Ressources naturelles n'a offert aucune subvention au développement d'hydrocarbures.

QUESTION PARTICULIÈRE # 1 – QS Mines

OÙ ONT ÉTÉ INVESTIES LES REDEVANCES EN DROITS MINIERS VERSÉS PAR LES DIFFÉRENTES ENTREPRISES MINIÈRES ?

A) QUELS PROJETS ONT-ILS SERVI À FINANCER ?

Les redevances en droits miniers qui proviennent des sociétés minières sont versées sous forme d'impôt minier, en vertu de la Loi sur l'impôt minier. Ces sommes sont significatives, elles ont atteint 220 millions de dollars en 2017, un sommet depuis 2014. La totalité des sommes provenant de l'impôt minier sont versées au Fonds des générations.

Le gouvernement retourne une partie de ses revenus à la communauté. En effet, une somme de 25 M$ par année est versée aux municipalités dans le cadre de la mesure de partage des revenus des redevances sur les ressources naturelles, qui fait partie de l'Accord de partenariat avec les municipalités 2016-2019, communément appelé Pacte fiscal.

- Depuis 2016-2017, le programme réserve une somme maximale de 10 M$ aux municipalités qui accueillent de nouveaux projets d'exploitation des ressources minières, pétrolières et gazières, afin de favoriser l'acceptabilité sociale de ces projets et de faciliter ainsi la mise en valeur du territoire et des ressources au bénéfice de tous. Le solde de l'enveloppe de 25 M$ est réparti entre les MRC, au titre des retombées provenant de l'exploitation des ressources naturelles.

Une autre partie des revenus du gouvernement sert directement au secteur minier. Plus précisément, depuis 2008, une somme maximale de 20 M$ est versée annuellement, par décret, au volet du patrimoine minier du Fonds des ressources naturelles (chapitre M-25.2, article 17.12.12).

- Cette somme sert à financer les activités favorisant le développement du potentiel minéral incluant des activités d'acquisition de connaissances géoscientifiques, de recherche et de développement des techniques d'exploration, d'exploitation, de réaménagement et de restauration de sites miniers et de soutien au développement de l'entrepreneuriat québécois.

QUESTION PARTICULIÈRE # 2 – QS Mines

QUELS ONT ÉTÉ LES MONTANTS PERÇUS DE LA TAXE SUR LES ÉMISSIONS ATMOSPHÉRIQUES ?

A) QUELS SONT LES PROJETS QU'ILS ONT PERMIS DE FINANCER, ET CE AVEC HAUTEUR DU MONTANT ?

Les montants perçus de la taxe sur les émissions atmosphériques ne relèvent pas du ministère de l'Énergie et des Ressources naturelles mais du ministère de l'Environnement et de la Lutte contre les changements climatiques.

QUESTION PARTICULIÈRE # 3 – QS Mines

QUELS ONT ÉTÉ LES MONTANTS PERÇUS DE LA REDEVANCE SUR L'EAU ?

A) QUELS SONT LES PROJETS QU'ILS ONT PERMIS DE FINANCER, ET CE AVEC HAUTEUR DU MONTANT ?

Les montants perçus de la taxe de la redevance sur l'eau ne relèvent pas du ministère de l'Énergie et des Ressources naturelles mais du ministère de l'Environnement et de la Lutte contre les changements climatiques.

QUESTION PARTICULIÈRE # 4 – QS Mines

QUELS ONT ÉTÉ LES MONTANTS PERÇUS DE LA TAXE SUR LES RÉSIDUS MINIERS ?

A) QUELS SONT LES PROJETS QU'ILS ONT PERMIS DE FINANCER, ET CE AVEC HAUTEUR DU MONTANT ?

Les montants perçus à titre de compensations sur les résidus miniers ne relèvent pas du ministère de l'Énergie et des Ressources naturelles mais du ministère de l'Environnement et de la Lutte contre les changements climatiques.

QUESTION PARTICULIÈRE # 5 – QS Mines

QUELS ONT ÉTÉ LES MONTANTS PERÇUS DES COMPENSATIONS POUR LES MILIEUX HUMIDES ET HYDRIQUES ?

Les montants perçus des compensations pour les milieux humides hydriques ne relèvent pas du ministère de l'Énergie et des Ressources naturelles mais du ministère de l'Environnement et de la Lutte contre les changements climatiques.

QUESTION PARTICULIÈRE # 6 – QS Mines

QUELS ONT ÉTÉ LES MONTANTS PERÇUS DES COMPENSATIONS POUR LES HABITATS FAUNIQUES ?

A) QUELS SONT LES PROJETS QU'ILS ONT PERMIS DE FINANCER, ET CE AVEC HAUTEUR DU MONTANT ?

Les montants perçus des compensations pour les habitats fauniques ne relèvent pas du ministère de l'Énergie et des Ressources naturelles mais du ministère des Forêts, de la Faune et des Parcs.

QUESTION PARTICULIÈRE # 1 – QS Autre

POUR TOUTES LES ACTIONS FINANCÉES DANS LE CADRE DES ACTIONS DU PLAN D'ACTION SUR LES CHANGEMENTS CLIMATIQUES 2013-2020, FOURNIR LES INFORMATIONS SUIVANTES :

A) L'OBJECTIF DE RÉDUCTION OU D'ÉVITEMENT D'ÉMISSIONS DE GES EN 2017 ET EN 2018 – BASE ANNUELLE (EN MT C0 2);

B) LE POTENTIEL DE RÉDUCTION OU D'ÉVITEMENT D'ÉMISSIONS DE GES EN 2020 – BASE ANNUELLE (EN MT C0 2);

C) LE NOMBRE TOTAL D'ANALYSES ET DE PROJETS D'IMPLANTATION ACCEPTÉS PAR LE MINISTRE;

D) LA RÉDUCTION ANNUELLE POTENTIELLE DES PROJETS ACCEPTÉS PAR LE MINISTRE (EN KT DE C0 2);

E) LES INVESTISSEMENTS TOTAUX DES PROJETS (EN MILLIERS $);

F) LES AIDES FINANCIÈRES TOTALES DU MINISTÈRE (EN MILLIERS $);

G) LE COÛT MOYEN DES PROJETS SUR LA DURÉE DE VIE (EN $/TONNE);

H) LE NOMBRE D'EMPLOIS CRÉÉS OU MAINTENUS PAR CES INVESTISSEMENTS.

Cette question relève de la compétence du ministère de l'Environnement et de la Lutte contre les changements climatiques.

Énergie et Ressources naturelles
Québec